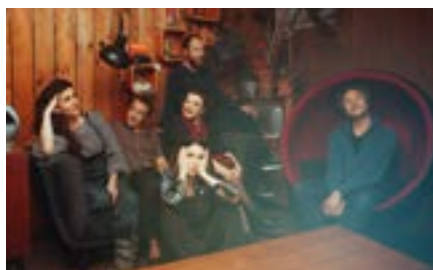


L'actu

Communauté de communes Loire Layon Aubance

OCTOBRE - DÉCEMBRE 2023

23



ÇA BOUGE

UNE NOUVELLE SAISON DE DÉCOUVERTES ARTISTIQUES

Le spectacle vivant au contact des habitants, partout sur le territoire : voici la philosophie de « Villages en scène », la programmation culturelle Loire Layon Aubance.

— p.5



TRANSITIONS

LES NOUVEAUX MODES D'AMÉNAGEMENT

Les enjeux environnementaux et sociétaux redéfinissent les règles du jeu en matière d'aménagement : la Communauté de communes a pris la mesure de ces défis et s'organise pour y répondre.

— p.6-7

DÉCRYPTAGE

LOIRE LAYON AUBANCE EN ACTIONS !

Zoom sur quelques réalisations phares depuis le début du mandat.

— p.10-11

SUIVEZ LE MOUVEMENT

 LOIRE-LAYON-AUBANCE.FR

 [LOIRE LAYON AUBANCE](#)

 [LOIRE LAYON AUBANCE](#)



CHANGEMENT CLIMATIQUE : COMMENT AGIR ENSEMBLE ?

Le 13 septembre dernier, la Communauté de communes Loire Layon Aubance a organisé à Saint-Georges-sur-Loire une conférence-débat sur le thème du changement climatique. Devant près de 250 personnes attentives et impliquées (habitants, entreprises, élus et agents territoriaux), Antoine Charlot, secrétaire général du GIEC des Pays de la Loire, a projeté les évolutions climatiques à venir sur notre territoire.

Quels que soient les scénarios, plusieurs certitudes s'imposent : température moyenne plus élevée, journées de canicule plus nombreuses, pluies hivernales

plus intenses, sécheresse aggravée en été... Si le constat est alarmant, des solutions existent pour atténuer les effets du réchauffement. L'expert en a cité plusieurs, qui ont donné lieu à des échanges avec la salle : réduire l'empreinte carbone, optimiser les modes d'habitat, encourager l'économie circulaire, faire évoluer les pratiques agricoles et alimentaires...

Face à ces enjeux, la Communauté de communes lance une nouvelle dynamique, afin de réfléchir et agir ensemble. Le succès rencontré par cette réunion publique d'information en était une illustration (*lire page 3*), et d'autres actions suivront.

SOMmaire

DANS VOS YEUX! P3
Rencontre avec Dany et Emma

ÇA BOUGE! P4
Les actus flash

TRANSITIONS P6
Habitat : l'évolution
des modes d'aménagement

INITIATIVES P8
Renforcer l'efficacité et la cohérence
des services à la population

P10 DÉCRYPTAGE
La Communauté de
communes en actions !

P12 DANS LES COULISSES
Le contrat local
d'éducation artistique

P14 NOS COMMUNES EN MOUVEMENT
Les logiques de circuits courts

P15 AGENDA
Les moments à ne pas manquer !

(((Édito)))

La transition est engagée

Le GIEC Pays de la Loire est venu présenter en ce début d'automne les conséquences du changement climatique auxquelles nous devons nous attendre en Loire Layon Aubance dans les prochaines années. Une situation alarmante si rien n'est fait rapidement, et qui peut décourager tant la tâche est immense. Mais cette soirée a aussi montré le champ des possibles, et la dynamique qui peut se créer à l'échelle d'un territoire avec l'ensemble des acteurs (habitants, professionnel, associations,...). C'est l'enjeu pour la Communauté de communes de relever ce défi collectivement.

Vous retrouverez dans ce magazine les chantiers engagés dans différents domaines pour répondre à ces enjeux. Aménagement, économie, gestion de l'eau, déplacements... Tous les champs de compétences de la Communauté de Communes sont concernés.

L'habitat est également confronté à de nouveaux défis : réduction de la consommation foncière, rénovation énergétique, production de logements aidés... des évolutions nécessaires sur lesquelles la Communauté de communes travaille.

L'automne correspond aussi au lancement de la saison culturelle. Cette année encore, la programmation de Villages en Scène sera l'occasion d'apprécier de jeunes artistes mais aussi des artistes de renommée nationale. Cette rentrée permet également de découvrir les évolutions de l'offre culturelle avec en particulier *Le Quartet*, la nouvelle structure d'enseignement musical, créée suite au regroupement des quatre écoles de musique du territoire. De même, les nouveautés du *Rézokili*, le réseau des bibliothèques, la nouvelle programmation artistique auprès des jeunes publics, ou les prochaines expositions du Village d'artistes sont autant de propositions qui montrent la diversité culturelle proposée par la Communauté de communes en lien avec les communes et qui font la richesse du territoire.

Édité par la Communauté de communes Loire Layon Aubance / Directeur de la publication : Marc Schmitter, Président / Rédactrice en chef : Géraldine Delourmel, Directrice générale des services / Rédaction : Christophe de Bourmont, journaliste et Coline Guérin, chargée de communication, avec la participation des services communautaires / Photos : Communauté de communes, Hamza Djena, Plonk et Replonk, Sisco video, Bastien Burger, ImagierVagabond, Jean Lambert et Gil Ansemi / Conception graphique et mise en page : Lug Création, Val du Layon / Impression : Imprimerie Vincent (certifiée Imprim'Vert, PEFC et FSC), Tours / Distribution : entreprises d'insertion Alise services, Mauges sur Loire et Initiatives Emploi, Lys Haut Layon / Tirage : 27 350 exemplaires.

Le magazine Loire Layon Aubance est distribué dans toutes les boîtes aux lettres, y compris Stop Pub (4 numéros par an tous les 3 mois). Si toutefois vous ne le recevez pas, merci de nous le signaler en adressant un e-mail à communication@loirelayonaubance.fr en indiquant vos nom, prénom et adresse complète.

Dans VOS yeux!

Chaque numéro, un habitant, chef d'entreprise, usager... nous parle de Loire Layon Aubance

Nous nous mobilisons pour agir face au défi du changement climatique

Pourquoi êtes-vous venus à cette conférence ?

Emma. Le changement climatique est un sujet qui nous intéresse. Alors lorsque nous avons eu connaissance de cette conférence sur le site internet de la commune, cela nous a décidés.

Dany. C'était l'occasion de s'inscrire dans notre territoire et de voir ce qui peut être fait au quotidien, aux niveaux collectif et individuel.

Vous êtes donc déjà sensibles aux questions environnementales et climatiques ?

E. Oui, et nous essayons d'agir de notre côté. Nous avons un composteur, un récupérateur d'eau de pluie pour notre potager, nous nous inscrivons dans une logique d'achats de proximité...

D. Il y a beaucoup de ressources locales, surtout quand on habite à la campagne ! Bien sûr c'est un peu moins facile que d'aller au supermarché, il faut se renseigner et s'organiser. Mais c'est aussi plus sympa et satisfaisant !

Qu'avez-vous appris en particulier ?

D. Tous les chiffres du GIEC sont très parlants, ils permettent de comprendre les impacts et les enjeux sur notre territoire. J'ai notamment été frappé par le fait que 90% de ce qui est produit en Pays de la Loire est expédié ailleurs, alors que 90% de ce nous consommons est « importé » d'autres provenances !

E. De mon côté, j'ai retenu la hausse du nombre de jours de canicule et de sécheresse. Quand on pense à notre avenir, à celui de nos enfants, cela donne vraiment envie de se bouger dès maintenant !

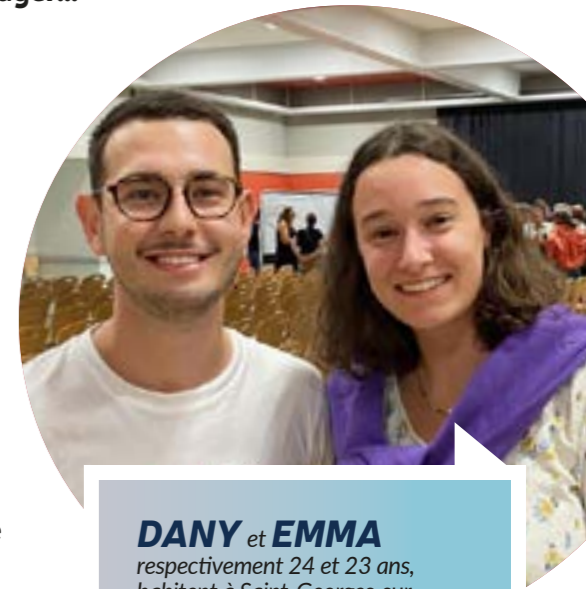
Justement, est-ce que cette conférence pourra avoir un impact sur votre comportement ?

E. Oui, cela nous donne une motivation supplémentaire pour agir. Nous allons nous renseigner sur les initiatives locales, pour voir celles dont nous pourrions nous inspirer ou auxquelles nous pourrions nous associer.

Trouvez-vous important que la collectivité organise ce type de sensibilisation ?

D. Oui, c'est très intéressant. Ça permet d'être informés des actions mises en place par la Communauté de communes et de comprendre ce que chacun peut faire directement, ça donne des pistes et des idées.

E. En revanche nous avons été surpris de constater qu'il n'y avait pas tant de jeunes que cela dans la salle. S'il y a d'autres conférences, nous en parlerons autour de nous et nous inciterons nos amis à venir.



DANY et EMMA

respectivement 24 et 23 ans, habitent à Saint-Georges-sur-Loire depuis un an et demi. Tous deux ont participé à la conférence-débat sur le changement climatique organisée le 13 septembre par la Communauté de communes Loire Layon Aubance et animée par Antoine Charlot, directeur du Comité 21 Grand Ouest et secrétaire général du GIEC Pays de la Loire. Ils nous font part de leurs impressions.

À PROPOS DU GIEC PAYS DE LA LOIRE

Le GIEC est un Groupe interdisciplinaire d'experts sur le changement climatique, créé en 2020 à l'échelle régionale. Les chercheurs de diverses disciplines ont pour missions d'approfondir les connaissances sur les enjeux du changement climatique en Pays de la Loire et de diffuser leurs savoirs auprès des acteurs locaux. Coordonné par le Comité 21 avec le soutien de la Région Pays de la Loire et composé d'une vingtaine de chercheurs, le GIEC Pays de la Loire a dévoilé en avril dernier son deuxième rapport.

www.comite21.org

LE QUARTET : UNE STRUCTURE UNIQUE POUR FACILITER L'ACCÈS DE TOUS À LA MUSIQUE



Après plusieurs années de travail en commun, les écoles de musique de Beaulieu-sur-Layon, Brissac-Loire-Aubance et Chalonnes-sur-Loire, ainsi qu'Accordance, école de musique et de danse de Juigné-sur-Loire et Mûrs-Érigné, ont fusionné en une seule structure, **Le Quartet**, qui rayonne sur la Communauté de communes Loire Layon Aubance et Mûrs-Érigné.

Cette restructuration permet d'optimiser la gestion administrative, d'harmoniser les tarifs et de libérer du temps pour les bénévoles. L'objectif est d'offrir un accès plus équitable à un enseignement musical et chorégraphique de qualité sur l'ensemble du territoire, tout en favorisant le « jouer ensemble » à travers des ateliers partagés. Pour agir au plus près des habitants, tous les sites existants sont conservés.

Avec ses 52 enseignants diplômés, **Le Quartet** propose ainsi des cours individuels ou collectifs dans plus de 20 disciplines et instruments, pour tous les âges, et dans 11 lieux d'enseignement.

Informations : www.lequartet.fr

REZOKILI : UNE SAISON 2023-2024 RICHE EN ÉVÉNEMENTS

C'est un festival d'animations qui s'annonce pour cette année 2023-2024 dans les 24 bibliothèques RÉZOKILI en Loire Layon Aubance !

Dès octobre, l'art s'invite près de chez vous avec le lancement de la programmation culturelle sur le thème des arts graphiques. De nombreux ateliers, expositions, spectacles, concerts et dispositifs interactifs seront déployés dans les bibliothèques du territoire jusqu'en juin 2024. Ces activités sont gratuites et accessibles à tous, sur inscription préalable.

Informations : www.rezokili.fr ou www.loire-layon-aubance.fr

La BD est également mise à l'honneur jusqu'en juin :

- Le Prix BD BULL' vous invite à partir à la découverte d'une sélection réalisée par les bibliothécaires du réseau, et à élire votre album préféré.

- Le Prix BD Jeunesse Petites Bull' permet aux enfants de voter pour leurs BD favorites, et de répondre à un petit quizz afin de participer à un tirage au sort. À gagner : un bon d'achat dans une librairie locale.

Informations dans les bibliothèques participantes et sur www.loire-layon-aubance.fr/vivre-habiter/culture/bibliotheques/



LES ANIMATIONS ÉCONOMIQUES LOCALES SE POURSUIVENT

Organisées par le service développement économique de la Communauté de communes, les animations économiques locales sont conçues pour aider les chefs d'entreprise à renforcer leur développement.

Ateliers pratiques, petits-déjeuners, salons, visites d'entreprises... sont autant d'occasions de se rencontrer et d'échanger autour de thématiques communes telles que les économies d'énergie, l'économie circulaire, l'entrepreneuriat ou le projet alimentaire territorial. Ces moments conviviaux facilitent aussi une meilleure interconnaissance et favorisent l'émergence d'un dynamisme collaboratif local.

En cette rentrée 2023, les animations se poursuivent tout au long du semestre et répondent aux besoins exprimés. Au programme notamment : des ateliers sur la performance énergétique ou encore la communication sur les réseaux sociaux.

Programme complet et informations : www.loire-layon-aubance.fr/economie-tourisme/economie/programme-danimations-economiques/

VILLAGES EN SCÈNE LA SAISON 2023-2024 EST OUVERTE !



C'est reparti ! « Villages en scène », la programmation culturelle de la Communauté de communes Loire Layon Aubance, lance sa saison 2023-2024 d'itinérance artistique et culturelle. Pas moins de 26 événements vous sont proposés entre septembre et juin, dans une dizaine de communes sur le territoire. Concerts, théâtre, danse, humour, ateliers participatifs...

Autant de rendez-vous qui, au-delà du divertissement, invitent à poser un regard décalé et sensible sur notre société. Autant d'occasions, également, de rencontrer les artistes, de découvrir leur univers, d'aborder leur art par la pratique. Qu'on se le dise : il y aura du beau monde, et cela promet d'excellents moments !

Programme complet, réservations et inscriptions : www.villages-en-scene.fr/



MOBILITÉ LE COVOITURAGE, C'EST FACILE ET RENTABLE

En cette période de rentrée, gagnez du temps et de l'argent en covoiturant avec l'application Klaxit pour vos trajets domicile-travail : les conducteurs sont rémunérés et les passagers font des économies. Tout le monde y gagne, et l'environnement aussi !

Retrouvez toutes les informations sur la page : www.loire-layon-aubance.fr/covoiturage/

L'AIGRETTE VOUS LIVRE SES SECRETS

L'Aigrette est une œuvre monumentale imaginée par le collectif Lucie Lom dans le cadre du Fil artistique paysager Loire Layon Aubance. Fabriquée par les ateliers nantais La Mutine, elle se dresse depuis juin dernier entre ciel et terre sur les rives de la Loire, à La Possonnière. Une vidéo vous permet désormais d'entrer dans les secrets de sa conception.

Entrez dans les secrets de sa conception



Regardez la vidéo sur la chaîne Youtube Loire Layon Aubance ou en scannant le QR code



CYCLISTES, SOYEZ LES CHAMPIONS DE VOTRE SÉCURITÉ !

Sillonner notre beau territoire à vélo est un régal... à condition de savoir rouler en toute sécurité ! Saurez-vous répondre à ces questions ?

- 1 A VÉLO, LE PORT DU CASQUE EST...**

A obligatoire
B obligatoire pour les moins de 12 ans
C facultatif
- 2 POUR LES CYCLISTES, LE PORT DU GILET RÉTRO- RÉFLÉCHISSANT EST...**

A obligatoire en agglomération
B obligatoire hors agglomération la nuit
C facultatif
- 3 À VÉLO, JE PEUX PASSER DES APPELS TÉLÉPHONIQUES TOUT EN CIRCULANT**

A oui
B oui, avec une oreillette
C non
- 4 JE PEUX PERDRE DES POINTS SUR MON PERMIS EN CAS D'INFRACTION FAITE À VÉLO**

A oui
B Non, sauf pour une infraction grave
C non
- 5 JE PARS EN BALADE DANS LA CAMPAGNE AVEC UN AMI, POUVONS-NOUS ROULER CÔTE-À-CÔTE ?**

A oui, à condition de se mettre en file indienne si une voiture approche
B non, il faut rouler en file indienne
C oui, les vélos sont prioritaires sur route

Réponses

1-B : casque obligatoire pour les moins de 12 ans et fortement recommandé pour tous.
2-B : gilet rétro-réfléchissant obligatoire hors agglomération lorsque la visibilité est réduite.
3-C : l'usage du téléphone ou de l'oreillette est interdit en conduisant, même pour les cyclistes.
4-B : non, sauf dans le cas d'une infraction grave commise à vélo (délit de fuite, conduite en état d'ivresse...) qui peut entraîner la suspension ou l'annulation du permis de conduire.
5-A : rouler de front est autorisé, à condition de se mettre en file indienne dès qu'on entend une voiture approcher.



HABITAT : LA NÉCESSAIRE ÉVOLUTION DES MODES D'AMÉNAGEMENT

C'est inéluctable : le modèle d'expansion urbaine hérité des années 1970 est désormais révolu. L'aménagement des territoires doit aujourd'hui répondre à d'autres préoccupations environnementales et sociales. La Communauté de communes a pris la mesure de ces enjeux et s'organise pour y répondre.

LES NOUVEAUX DÉFIS DE L'HABITAT

Plusieurs mutations sociétales et réglementaires viennent redéfinir les règles du jeu et réorienter les stratégies :

• **Il faut réduire la consommation foncière.** La loi « Climat et résilience » du 22 août 2021 fixe l'objectif de zéro artificialisation nette des sols à l'horizon 2050, et la loi du 20 juillet 2023 impose aux collectivités de diviser par deux leur consommation d'espaces naturels agricoles et forestiers sur les 10 prochaines années.

• **Il faut diversifier l'habitat pour répondre aux besoins.** L'évolution des modes de vie crée de nouvelles demandes. Le vieillissement de la population s'accompagne d'une

aspiration à rester dans les centres bourgs, mais dans des logements plus petits et adaptés. Par ailleurs, pour les jeunes actifs, les familles monoparentales, ou encore pour ceux qui rencontrent des difficultés d'accès à la propriété, le besoin en petits logements est croissant. Or cette offre existe très peu sur notre territoire, majoritairement pavillonnaire.

• **Il faut accompagner la transition énergétique,** essentiellement par la rénovation énergétique des bâtiments publics et l'aide à la rénovation

énergétique du bâti privé. La Communauté de communes Loire Layon Aubance est déjà fortement engagée sur ce sujet.

• **Il faut produire davantage de logements aidés.** Cela constitue un axe prioritaire pour notre territoire, vu sa forte attractivité, la forte demande, les prix élevés de l'habitat et le besoin de loger les salariés du territoire. Il faut travailler avec les bailleurs sociaux, soutenir les initiatives des habitants, favoriser la rénovation des logements destinés à la location sociale.

BIENTÔT UN PROGRAMME STRUCTURÉ EN LOIRE LAYON AUBANCE

Face à ces enjeux, la Communauté de communes Loire Layon Aubance s'est lancée dès mars 2022 dans l'élaboration d'un Programme local de l'habitat (PLH). Ce document détermine toutes les actions à mener et les investissements à réaliser pour atteindre les objectifs fixés. Un ambitieux chantier, piloté par la Communauté de communes en étroite association avec chaque commune. Une phase de diagnostic a d'abord révélé tous les enjeux propres à notre territoire. Au premier semestre 2023, des

ateliers impliquant des partenaires et des groupes d'habitants ont approfondi la réflexion autour de sujets comme l'habitat léger, l'habitat partagé, le logement social, la densification de l'habitat, la mobilisation des gisements fonciers... Les grandes orientations ont été définies, et les derniers mois de 2023 seront consacrés à la formalisation du PLH, qui déclinerait début 2024 les actions envisagées pour les six prochaines années.



UNE TENDANCE DÉJÀ À L'ŒUVRE SUR LE TERRAIN

Plusieurs actions récentes ont initié le mouvement. Par exemple, le dispositif d'Hébergement temporaire chez l'habitant (cf *Mag L'actu* n°21 d'avril 2023, p. 6), qui rapproche l'apprenti de son lieu de travail tout en générant du lien social, est aussi vertueux écologiquement qu'humainement.

En matière de rénovation énergétique et solaire, la Communauté de communes offre depuis 2020 un accompagnement technique aux particuliers. Elle a aussi fait le choix d'étendre le soutien financier aux ménages à revenus intermédiaires. Enfin, un programme d'animations

(cf ci-dessous) vise à aller à la rencontre des habitants pour répondre à leurs questions et les orienter vers les permanences France Rénov du territoire. Mais c'est aussi par les initiatives locales ou individuelles que les nouveaux modèles se construisent. À l'image de ce projet porté par la municipalité de Chalonnes, qui a réussi à créer 22 appartements de qualité et 400 m² de commerces sur une parcelle de 2000 m² en centre-ville, soit presque deux fois plus de logements que sur un lotissement d'1,3 ha de la fin des années 2010 ! Ou du projet «Les

Confluences» qui permettra la création de 67 logements et 200m² dédiés à l'activité économique en 2024, sur une friche urbaine (l'ex Monsieur Bricolage) d'environ 3 600 m² à moins de 300 m du cœur de ville. Ou encore ce couple de Rochefort-sur-Loire qui a rénové écologiquement une ancienne dépendance pour la transformer en logements (cf encadré ci-contre).

Autant d'actions qui prouvent qu'à l'échelle locale, des opérations bien intégrées doivent permettre d'atteindre les objectifs, sans nuisance particulière. La voie est ouverte !

UNE EXPÉRIENCE NOVATRICE D'ÉCO-RÉNOVATION

À Rochefort-sur-Loire, Sébastien Lortolary* et Cécile Pagerie rénovent à titre personnel un ensemble ancien composé d'une maison adossée à un chai, en utilisant essentiellement des matériaux biosourcés et locaux. Chaux, pouzzolane et terre huilée pour le sol, isolation en laine de chanvre, murs doublés de paille et terre allégée... « Ces techniques, inspirées de méthodes artisanales séculaires, sont à la fois performantes, respirantes et saines. » Au total, trois logements et un espace de bureaux seront ainsi créés, avec un vaste jardin partagé.

*Co-gérant de la société CREA Écoconstruction : <https://creanjou.fr/>



ANIMATIONS RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ET SOLAIRE :

les prochains rendez-vous

Samedi 28 octobre de 10h à 18h : stand d'information à la Fête des Hortomnales à Saint-Rémy-la-Varennes (Brissac-Loire-Aubance).

Samedi 29 novembre à 18h30 : conférence sur le solaire avec Alisée et l'association ELLA, salle de l'Aubance à Mozé-sur-Louet.

Toutes les informations sur le site de la CCLA : www.loire-layon-aubance.fr



LA CAF S'ENGAGE AUPRÈS DES COLLECTIVITÉS AFIN D'OPTIMISER LA POLITIQUE PUBLIQUE D'ACTION SOCIALE

Comment s'assurer que tous les habitants de la Communauté de communes bénéficient des services d'action sociale dont ils ont besoin ? C'est le rôle de la Convention Territoriale Globale (CTG) mise en place en 2020. Explications par Didier Petit, Vice-président délégué à la petite enfance et à la CTG, et Sandrine Dumoulin, chargée de coopération stratégique



Didier Petit

Qu'est-ce que la Convention Territoriale Globale ?

Sandrine Dumoulin : C'est un contrat passé entre la Caisse d'Allocations Familiales et la Communauté de communes Loire Layon Aubance (à laquelle s'ajoute le Syndicat Intercommunal de la Région de Saint-Georges), dans le but de renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions sociales en direction des habitants du territoire.

Didier Petit : L'objectif est double : il s'agit de couvrir le mieux possible l'ensemble du territoire, et d'assurer aux familles une réelle équité en termes d'accès aux services. La CTG nous donne des moyens humains pour favoriser les échanges et la coordination entre les acteurs de l'action sociale et développer des projets qui correspondent aux besoins des habitants.

Qu'est-ce qui a motivé la signature de cet accord ?

DP : Lorsque la Communauté de com-

munes a été créée en 2017, ce territoire présentait une certaine disparité en termes de services d'action sociale. D'où la volonté politique d'inscrire la CTG dans le premier plan d'actions du projet de territoire. Cela répondait aussi au souhait de la CAF, principal initiateur et financeur de la CTG, de renforcer son action sur les territoires ruraux.

Comment se déroule sa mise en place ?

DP : Dès la signature de la CTG en 2020, un diagnostic a été mené sur le territoire, et la démarche a été expliquée aux élus et acteurs locaux. Puis nous avons structuré l'organisation : quatre micro-territoires ont été définis (cf carte p.9), chacun étant animé par un chargé de coopération qui peut s'appuyer sur le service action sociale de la Communauté de communes.

SD : La phase opérationnelle a démarré en janvier 2023 sur trois micro-territoires avec la prise de fonction des chargés de coopération et en septembre pour le quatrième.

Quel est le rôle des chargés de coopération ?

SD : Ils sont là pour faciliter la concertation entre les élus, les structures d'animation de la vie sociale et les habitants, coordonner les actions et accompagner leur mise en œuvre. C'est un travail de terrain très concret (cf interview ci-contre).

Quels sont les domaines d'application de la CTG ?

SD : Six champs d'application ont été définis :

- 1-Piloter et animer la CTG
- 2-Aider les familles à concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale
- 3-Faciliter la parentalité, favoriser le développement de l'enfant et soutenir les jeunes

4-Créer les conditions favorables à l'autonomie pour l'insertion sociale et professionnelle

5-Améliorer le cadre de vie et les conditions de logement des familles

6-Favoriser les coopérations, la circulation de l'information et le maillage du territoire.

Comment les missions sont-elles réparties ?

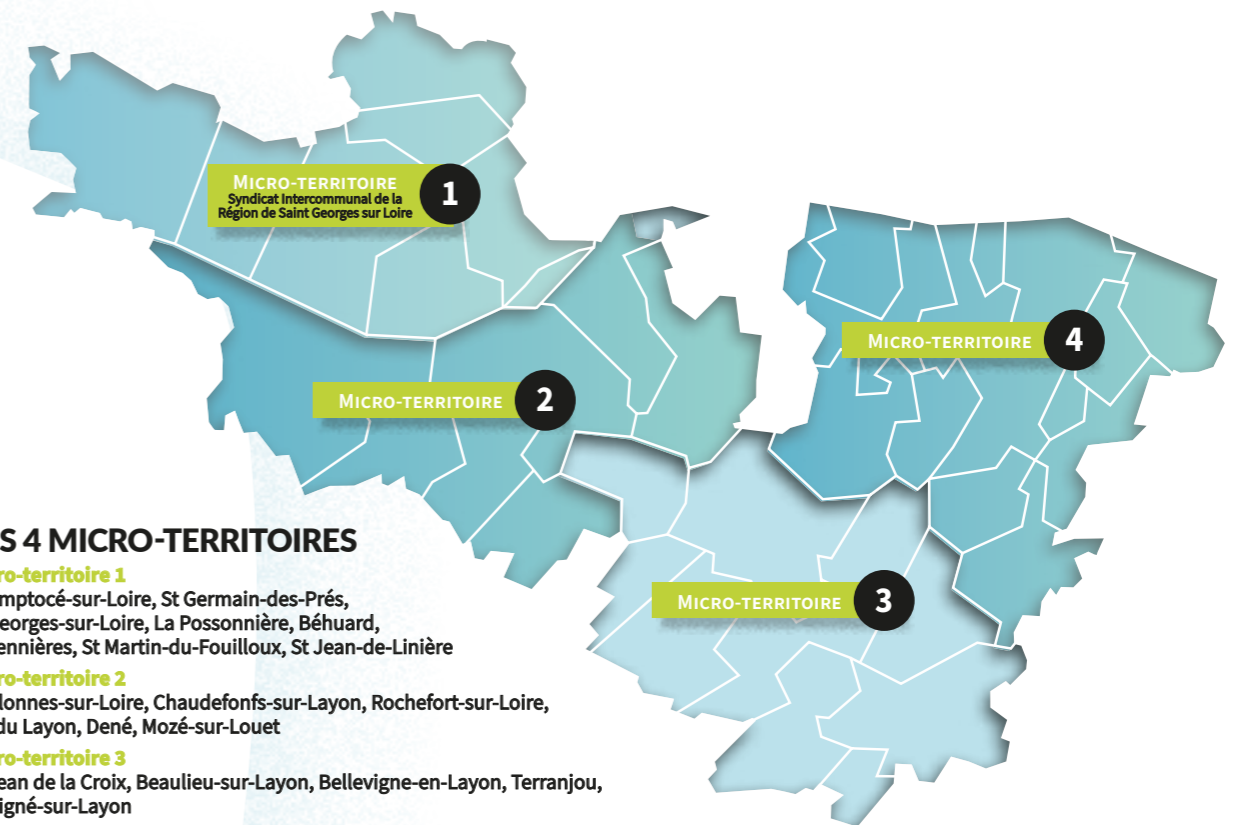
DP : La Communauté de communes assure la coordination stratégique, l'animation globale et la mise en œuvre des thématiques dont elle détient la compétence comme la petite enfance, l'accueil des gens du voyage et s'engage également sur les thématiques telles que l'accès aux droits (France Service) et le numérique. Pour le reste, chaque

micro-territoire est libre de définir et de prioriser les actions qui répondent le mieux à ses spécificités.

Qu'est-ce que les habitants peuvent attendre de la CTG ?

DP : Concrètement, une amélioration de l'accès aux services d'action sociale et une meilleure adaptation des actions à leurs besoins.

SD : Nous observons déjà une évolution : en quelques mois, les rencontres organisées entre les différents acteurs ont créé une nouvelle dynamique. Quand on se connaît, il est plus facile de se mobiliser autour d'objectifs communs, d'améliorer certaines actions déjà en place et de faire émerger des projets. C'est très encourageant !



LES 4 MICRO-TERRITOIRES

Micro-territoire 1
Champtocé-sur-Loire, St Germain-des-Prés, St Georges-sur-Loire, La Possonnière, Béhuard, Savennières, St Martin-du-Fouilloux, St Jean-de-Linière

Micro-territoire 2
Chalonnès-sur-Loire, Chaudefontaines-sur-Layon, Rochefort-sur-Loire, Val du Layon, Dené, Mozé-sur-Louet

Micro-territoire 3
St Jean de la Croix, Beaulieu-sur-Layon, Bellevigne-en-Layon, Terranjou, Aubigné-sur-Layon

Micro-territoire 4
St Melaine-sur-Aubance, Les Garennes-sur-Loire, Brissac Loire Aubance, Blaison St Sulpice

Damien Laurent, chargé de coopération CTG

« Je suis en poste depuis janvier 2023 sur le micro-territoire qui couvre Brissac Loire Aubance, Les Garennes-sur-Loire et Saint Melaine-sur-Aubance. Mon travail consiste à accompagner les élus dans le développement de leur politique publique d'action sociale et à créer des coopérations territoriales entre les acteurs locaux (collectivités territoriales, associations, entreprises, habitants).

Pour cela, je les rencontre, j'écoute leurs besoins et leurs projets, et j'organise des groupes de travail coopératifs en conséquence. Ce sont des espaces de débat conviviaux et constructifs, et de prise de décision collégiale. Ainsi depuis le début de l'année, nous avons initié plusieurs chantiers de réflexion sur le bien-vieillir ou la santé des jeunes, et nous renforçons l'interconnaissance et les coopérations entre les CCAS locaux ainsi que les structures d'accueil enfance et jeunesse. Cette synergie va rapidement se concrétiser en actions visibles pour les habitants. »



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EN ACTIONS

Stratégie, priorités, grands projets et chantiers... **Marc Schmitter, Président de la Communauté de communes Loire Layon Aubance (CCLLA), affirme le rôle moteur de la Communauté de communes.**



Quels sont les grands défis qui s'imposent à la Communauté de communes ?

Le premier concerne l'aménagement et le fonctionnement du territoire : nous devons faire en sorte que son organisation corresponde aux modes de vie des habitants. Or, les évolutions sociétales (travail, habitat, mobilité, consommation, etc.) font qu'aujourd'hui le cadre de vie des citoyens dépasse largement le périmètre communal. Il est donc logique que la coordination des politiques publiques se fasse à une échelle territoriale plus large, et que certaines compétences soient exercées au niveau de l'intercommunalité.

L'autre enjeu majeur est lié à la transition environnementale, qui impacte l'ensemble de nos activités : transports, logement, développement économique, gestion de l'eau... Ces problématiques ne peuvent plus se traiter à l'échelle communale. Il faut globaliser la stratégie, les décisions et les actions. C'est le rôle de la Communauté de communes.

J'ajouterai deux spécificités propres à

notre territoire : sa forte attractivité, liée à la richesse de son patrimoine naturel, et sa forte sensibilité environnementale qui en découle, nous engagent à une gestion responsable et cohérente de son développement démographique, économique et touristique. Enfin, la présence de quatre polarités fortes autour de Saint-Georges-sur-Loire, Chalonnes-sur-Loire, Thouarcé et Brissac-Quincé, nécessite une approche concertée et équilibrée afin d'assurer un équilibre territorial.

Comment la CCLLA s'organise-t-elle pour y répondre ?

La première étape a été de définir une stratégie et de formaliser les documents pour guider sa mise en œuvre. Depuis 2017, nous avons beaucoup travaillé à l'élaboration de ces documents-cadres dans tous les domaines : charte d'aménagement, plan local de l'habitat, schéma de cohérence territoriale, schémas directeurs pour le développement économique, la mobilité, les énergies renouvelables, la petite enfance, etc.

Une fois ces plans rédigés, le déploiement opérationnel s'effectue en concentrant les efforts sur les dossiers identifiés comme prioritaires. Cette phase est déjà bien avancée, nous avons lancé un grand nombre

d'actions concrètes (cf p. 11) et cela va se poursuivre. Nous élaborons actuellement la deuxième phase de notre plan d'actions territorial, pour la période 2024-2026 : une feuille de route où chaque projet sera passé encore davantage au « filtre vert » de la transition écologique.

Comment cette dynamique est-elle relayée auprès des publics concernés ?

Parallèlement à ces chantiers, nous nous efforçons d'informer, de convaincre et de mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire. La transition écologique en particulier est l'affaire de tous. En interne, nous avons formé tous les élus et agents communautaires à La Fresque du climat, un outil qui permet de s'approprier le défi de l'urgence climatique. La conférence publique du GIEC Pays de la Loire le 13 septembre dernier a également permis de lancer une dynamique avec les acteurs du territoire (collectivités, habitants, entreprises, associations...) qui participent chacun dans leur domaine à la lutte contre le réchauffement climatique. Prime vélo à assistance électrique, soutien financier au covoiturage ou à la rénovation énergétique... c'est aussi en faisant connaître nos actions auprès des habitants que notre action gagnera en efficacité.

LES PRINCIPAUX CHANTIERS ENGAGÉS À L'ISSUE DE LA PREMIÈRE PHASE DU PLAN D'ACTION TERRITORIAL



DANS LES COULISSES DU CONTRAT LOCAL D'ÉDUCATION ARTISTIQUE (CLEA)

Alors que le CLEA entame sa deuxième année d'actions, c'est l'occasion de revenir sur les bénéfices de ce dispositif de sensibilisation et d'évoquer le programme 2023-2024.



L'art à la rencontre des jeunes

Le contrat local d'éducation artistique est né en 2022 de la volonté de la Communauté de communes Loire Layon Aubance de développer l'action culturelle à l'échelle du territoire, à destination des scolaires de 3 à 17 ans. Piloté par Marie Rousselet, chargée de mission éducation artistique et culturelle, son action est guidée par trois principes : la découverte d'œuvres (spectacles, expositions, etc.), la rencontre avec des artistes, la pratique artistique et l'exploration des ressources culturelles du territoire.

Un outil de découverte à vocation pédagogique

Toutes les actions du CLEA sont élaborées en concertation avec les conseillers pédagogiques de l'Éducation nationale, la DRAC et le Département. Elles couvrent de multiples formes d'art : dessin et peinture, théâtre, danse, marionnettes, conte, musique, patrimoine... pour tous les niveaux, de la maternelle au collège. L'art et la culture participent à l'épanouissement des élèves, à la capacité à penser par soi-même et à l'expression sous toutes ses formes. La rencontre avec le public, et notamment avec les plus jeunes, fait partie intégrante du travail de l'artiste, apporte une dimension sensible et créative, complémentaire aux projets des enseignants pour leur classe.

Retour sur la première saison

L'an dernier, le CLEA avait proposé 10 spectacles programmés par Villages en scène, associés à des interventions d'artistes, deux rencontres avec des auteurs via le réseau de bibliothèques Rézokili, une découverte des arts visuels avec le Village d'artistes de Rablay-sur-Layon, et des interactions avec les écoles de musique. La formule « découverte », ateliers ponctuels animés par les artistes dans les écoles, et la formule « itinéraire » permettant de développer un projet dans la durée, ont rencontré un réel succès. Près de 3 000 enfants issus de 40 classes, réparties sur 35 établissements scolaires et une Maison familiale rurale, ont pu en bénéficier.

« L'art et la culture participent à l'épanouissement des élèves, à développer sa capacité à penser par soi-même et à l'expression sous toutes ses formes »

ZOOM SUR 3 ACTIONS 2023-2024

1 Avec le duo d'électro-pop Rouquine : cinq classes de CM et 6^e vont écrire une chanson, la répéter avec un professeur de musique, et la jouer sur scène au Pôle culturel de Faye d'Anjou dans des conditions professionnelles lors d'une représentation en mai.



2

Autour du Fil artistique paysager : l'association Les araignées philosophes s'appuiera sur l'œuvre L'Aigrette pour déployer une initiation ludique et interactive autour de l'art et la philosophie. 11 classes de Chalonnes-sur-Loire, La Possonnière et Rochefort-sur-Loire sont concernées.



Une deuxième saison encore plus riche

Pour cette nouvelle saison 2023-2024, le CLEA propose pas moins de 14 actions construites autour d'un itinéraire théâtre de 12 heures par classe, un itinéraire chanson, des ateliers découverte... Au programme, 10 spectacles accompagnés d'interventions d'artistes au sein des établissements, grâce à l'appui de Villages en scène, deux rencontres avec des auteurs jeunesse, une exposition avec le Village d'artistes, auxquels s'ajoute un atelier autour du Fil artistique paysager, sans oublier un travail en direction des habitants avec les écoles de musique, ainsi que des ateliers d'écriture.

Retrouvez le programme complet sur

<https://loire-layon-aubance.fr/vivre-habiter/culture/contrat-local-education-artistique/>

3

Avec Rézokili : une exposition du plasticien auteur de livres pop-up Philippe UG, dans les bibliothèques de Brissac-Quincé et Saint-Melaine-sur-Aubance, donnera lieu à des visites commentées, des rencontres avec l'artiste et des ateliers pratiques pour trois classes.



FAVORISER LES CIRCUITS COURTS

La distribution en circuit court des denrées alimentaires présente plusieurs avantages : moindre impact transport, juste rémunération des producteurs, qualité des produits, valorisation de l'économie locale...

Voici trois exemples d'initiatives soutenues par des communes de notre territoire.

Goût Layon, l'épicerie associative de Rablay-sur-Layon (Bellevigne-en-Layon)

C'est l'histoire d'une mobilisation citoyenne : en 2007, suite à la fermeture de l'épicerie du village, un collectif d'habitants crée une association dans le but d'offrir aux habitants un commerce pérenne où ils pourront trouver l'ensemble des produits du quotidien. La municipalité prête gracieusement le local, et Goût Layon ouvre en septembre 2008. Le succès est immédiat : les habitants apprécient l'offre qui met l'accent sur les productions locales, le bio et le vrac. Des animations régulières, un marché des producteurs (nouveau 2023), et le traditionnel « café du dimanche » assuré par les bénévoles, illustrent l'esprit chaleureux et l'engagement éthique du lieu, qui compte désormais 5 salariés et accueille en moyenne 80 clients chaque jour.



Station Terroir, le magasin de producteurs de Saint-Georges-sur-Loire

L'idée est née en septembre 2019, à l'initiative d'un producteur laitier de Saint-Georges-sur-Loire : pourquoi ne pas profiter de l'axe routier qui traverse la ville pour valoriser les produits locaux ? Une association est constituée et la commune propose à loyer modéré un local situé en entrée de bourg, l'ancienne station-service... d'où Station Terroir. L'offre couvre une large gamme de produits alimentaires bio ou non, issus de 40 exploitations dans un rayon de 100 km : produits maraîchers, viande, bière, épices, vin, miel, tisanes, produits laitiers... Emmanuelle, salariée à plein temps, reçoit les clients et les renseigne sur l'origine des produits. En mai, un marché avec une mini-ferme permet aussi de rencontrer les producteurs.



Saveurs d'Aubance, l'épicerie coopérative de Saint-Melaine-sur-Aubance

Là aussi, c'est un groupe d'habitants qui lance en 2008, avec le soutien de la municipalité, un projet d'épicerie dans le but de recréer du lien social en centre bourg. Les habitants sont associés à la démarche, une structure coopérative est créée afin d'assurer une gouvernance collective et éthique, et Saveurs d'Aubance ouvre en 2009 dans un local fourni par la mairie. Pour se distinguer des grandes surfaces, la boutique est pensée avant tout comme un lieu de vie et de service, où les clients peuvent se rencontrer en toute convivialité. Animée par deux salariées, elle fait la part belle aux productions locales et offre de nombreuses explications sur les producteurs partenaires, que l'on peut rencontrer lors des « marchés des saveurs » en juin et novembre.

EXPOSITION

Denis Péan, calligraphie et Choun Vilayleck, sculpture

Jusqu'au 19 novembre

Village d'artistes à Rablay-sur-Layon

MUDER PARTY :

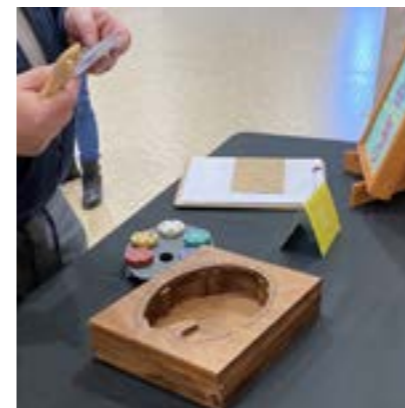
Le Collier de la Chimère

Menez l'enquête dans vos bibliothèques !

25 octobre à 14h30 à Mozé-sur-Louet

et 19h30 à Denée

Inscription auprès de la bibliothèque



SOLAIRE ET RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Stand d'information et de conseils à la fête des Hortomnales

28 octobre de 10h à 18h

Saint Rémy la Varenne

A PLEINE PAGE

Plongez dans l'univers tout en dentelle de l'auteur et illustrateur Antoine Guilloppé et déambulez dans le monde des animaux de la forêt, de la savane et des fonds marins.

Médiathèque de La Possonnière

Exposition du 30 octobre au 22 novembre

Atelier créatif avec l'artiste le 8 novembre à 10h30 et 14h30



('Agenda)!

WATI WATIA ZOREY BAND Concert de musique créole

9 novembre à 20h30

Pôle culturel de Faye d'Anjou



THOMAS VDB S'ACCLIMATE Humour

23 novembre à 20h30

Pôle culturel de Faye d'Anjou



CONFÉRENCE « Vins et cafés »

Similitudes et différences dans la production et la dégustation des vins et cafés

10 novembre à 19h30

Musée de la Vigne et du Vin d'Anjou

Sur réservation : 02 41 78 42 75

SOLAIRE ET RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Conférence sur le solaire avec Alisée et l'association ELLA

29 novembre à 18h30

Salle de l'Aubance à Mozé-sur-Louet

DO-IN : ateliers collectifs pour les aidants

14 novembre de 14h30 à 16h

Saint-Georges-sur-Loire

Ouverts aux aidants uniquement

Inscription obligatoire : 02 41 80 68 13

A TABLE ! Théâtre d'objets

2 décembre à 19h30

Halle des Mariniers à Chalonnes-sur-Loire



MIR Cirque

18 novembre à 18h

Pôle culturel de Faye d'Anjou



ATELIER CRÉATION « LIVRE MANÈGE » avec Pépé Bleu

6 décembre à 14h à Champtocé s/Loire

16 décembre à 10h à St Rémy la Varenne

Inscription auprès de la bibliothèque



SALON D'AUTOMNE : les objets détournés

Art de la récupération et du détournement d'objets

18 novembre de 14h à 19h et

19 novembre de 10h à 18h

Village d'artistes à Rablay-sur-Layon

RENCONTRES ENTRE AIDANTS

21 novembre à Brissac Loire Aubance

24 novembre à Chalonnes-sur-Loire

Inscription obligatoire : 02 41 80 68 13

CONCERT D'ARTHUR ELY

15 décembre à 20h30

Le Ponton à La Possonnière



Dans VOS yeux !

Postez vos photos sur Instagram
#lla_dansvosyeux ou envoyez les à l'adresse
communication@loirelayonaubance.fr pour
être mis à l'honneur sur les réseaux et dans
le prochain magazine !

BRAVO !

À **Stéphane Cassin**,
habitant de
Chalonnnes-sur-Loire
pour sa photo du site
des Malécots.

Pour en savoir plus
sur cette prise de vue,
rendez-vous sur la page
Instagram Loire Layon Aubance.



Le site des Malécots au coucher de soleil © Stéphane Cassin



VOS SERVICES EN UN CLIN D'OEIL

SIÈGE SOCIAL

1 rue Adrien Meslier
49170 Saint-Georges-sur-Loire Cedex
02 41 74 93 74
contact@loirelayonaubance.fr
www.loire-layon-aubance.fr
Facebook @ Loire Layon Aubance
Instagram # Loire Layon Aubance

OUVERTURE

Du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
le Vendredi de 9h à 12h30
(les services sont joignables par téléphone et mail l'après-midi)

ACCUEILS DES SERVICES DÉCENTRÉS

> **Services à la population** : Bellevigne-en-Layon
2 rue Jacques du Bellay / Thouarcé
02 41 54 02 68 - accueil.ddev@loirelayonaubance.fr

> **Services techniques** : Les Garennes-sur-Loire
Parc d'activités de Lanserre
15 rue de la Fuye / Juigné-sur-Loire
02 41 57 64 60 - accueil.dst@loirelayonaubance.fr

> **Assainissement** : Brissac Loire Aubance
217 chemin de la Gonorderie / Brissac-Quincé
02 41 44 64 95 - assainissement@loirelayonaubance.fr